



n° 223-224

Juillet-Août 2007

## Action

- Eniac et Clean Sky :  
deux nouvelles initiatives  
technologiques conjointes (JTI)  
sur les rangs **2 à 7**
- RSFF : financement  
par l'emprunt de la recherche  
et de l'innovation **8 à 9**

## Avenir

- L'Institut européen  
de technologie **11**

## Résultats

- 7<sup>e</sup> PC – Nanosciences,  
nanotechnologies, matériaux  
et nouveaux procédés de production :  
évaluation de la première étape **12 à 13**
- 6<sup>e</sup> PC : bilan 2002-2006 **14 à 17**  
9 000 chefs de file et  
69 000 participants
- La recherche universitaire **18 à 19**  
et les grandes écoles françaises  
dans le 6<sup>e</sup> PC (2002-2006)

## À lire dans vos archives !

- Retrouvez les articles  
qui vous intéressent **20**

## ÉDITO **Regarde l'Europe changer !**

*L'Europe de la recherche et de l'innovation est en pleine mutation. En 2000, le commissaire chargé de la recherche proposait le concept d'Espace européen de la recherche (ERA), façon de dire que le métier de la Commission européenne était aussi de proposer une vision collective. Malgré une large approbation politique, le budget du 6<sup>e</sup> PC restait pourtant gelé à son niveau historique. L'observation des dynamiques de ce programme (lire p. 14 à 19) décrit donc un système de recherche par répartition des crédits dans lequel les principaux acteurs de la recherche européenne trouvent leur place. Dans le 7<sup>e</sup> PC, les premiers résultats du premier appel NMP – nanotechnologies, matériaux, et systèmes de production - prolongent les tendances (p. 12 et 13).*

*Pourtant, l'ERA produit du changement, à commencer par les ERA-NET, ces coordinations volontaires de politiques nationales (voir LEA n° 206-207 p. 8 et 9). Mais le changement le plus marquant réside dans l'accroissement du budget du 7<sup>e</sup> PC à partir de 2010. En partie grâce à cela, les propositions d'initiatives technologiques communes (JTI) se multiplient. Elles déclinent subtilement au niveau sectoriel les principes d'action du 7<sup>e</sup> PC, externalisent la gestion auprès des acteurs, accroissant le pouvoir d'orientation des entreprises innovantes (lire p. 2 à 7).*

*Par ailleurs, de nouveaux outils voient le jour pour financer les développements innovants. Les banques sont-elles soumises à des contraintes de plus en plus fortes par la norme Solvabilité II ? Cette évolution est-elle défavorable à l'innovation ? Qu'à cela ne tienne, le 7<sup>e</sup> PC propose un nouvel outil : le mécanisme financier de partage du risque (RSFF). Il offre de nouvelles possibilités de financement bancaire à ceux qui n'ont pas accès aux marchés financiers dans de bonnes conditions (lire p. 8 et 9).*

*Pour aller vers plus de compétitivité et de création d'emplois, il faut aussi inventer de nouvelles façons de construire des allers retours étroits, intimes et denses entre l'éducation, la recherche et l'innovation des entreprises. C'est le projet d'Institut européen de technologie (lire p. 11).*

*L'Espace européen de la recherche comme le processus de Lisbonne ont engagé une transition vers l'économie de la connaissance. Ils font bouger l'Europe. Sans abandonner cette transformation pragmatique, ne serait-il pas souhaitable que le futur Livre blanc de la recherche la complète par une vision stratégique européenne, en fixant par exemple ce qui gagnerait à être traité à un niveau fédéral et ce qui serait du domaine du renforcement des coordinations, ce qui se fait en coopération et ce qui se gagne dans la compétition mondiale ?*

A.Q.